

La Ville de Châteauguay valorise son patrimoine avec le réaménagement du parc Moïse-Prégent

Châteauguay, le 3 mars 2025 – La Ville de Châteauguay, en collaboration avec la Maison LePailleur, a présenté aux citoyens sa vision du réaménagement du parc Moïse-Prégent lors d'une séance d'information publique tenue le 25 février à la salle du conseil municipal. S'inscrivant dans un plan plus vaste de revitalisation du « noyau villageois » du Vieux-Châteauguay, ce projet vise à offrir aux citoyens un nouvel espace où nature, patrimoine et histoire se rencontrent.

Pour l'occasion, des membres de la famille Boyer, derniers descendants de la lignée ayant possédé la maison Moïse-Prégent, étaient présents afin de souligner l'importance historique du site et rappeler son héritage.

Rendre hommage au patrimoine

Au cœur de ce projet, la Ville souhaite mettre en lumière le lot où se trouve actuellement la maison Moïse-Prégent et ses annexes, en intégrant cet espace au parc du même nom. En janvier 2025, le conseil municipal a approuvé une modification du zonage afin d'officialiser cette intégration, permettant ainsi d'agrandir et de réaménager le parc.

Construite entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle, la maison Moïse-Prégent, située au 4, chemin de la Haute-Rivière, est l'une des plus anciennes résidences de Châteauguay. Toutefois, les nombreuses rénovations effectuées au fil du temps ont altéré son architecture d'origine. Lors de son acquisition par la Ville en 2014, elle présentait déjà un état de détérioration avancé, constituant un risque important pour la sécurité publique. Des rapports d'expertise, dont celui du coroner à la suite d'un incident survenu en 2022, ont d'ailleurs confirmé la dangerosité du bâtiment et recommandé sa démolition.

Consciente de la valeur historique du bâtiment et suivant les recommandations du rapport de la Société du musée du Grand Châteauguay, gestionnaire du site historique et du musée Maison LePailleur, ainsi que les avis de citoyens passionnés d'histoire, la Ville a choisi une déconstruction avec veille patrimoniale. Cette approche vise à récupérer et à réutiliser les matériaux encore viables pour les intégrer au futur aménagement du parc. Ainsi, certains éléments architecturaux de la maison Moïse-Prégent continueront de vivre et de témoigner de son histoire dans ce nouvel espace.

En amont de la déconstruction, le site ayant été identifié comme présentant un fort potentiel archéologique, des fouilles ont été réalisées en novembre 2024. Celles-ci ont permis de mettre au jour quelques artefacts liés à la vie quotidienne à travers le temps.

Une vision d'aménagement structurant et durable

Au-delà de la préservation de la mémoire du site, le projet comprend plusieurs améliorations visant à en faire un espace plus convivial et écologique :

- Création d'un parc éponge pour une gestion durable des eaux pluviales;

.../2



- Installation de panneaux d'interprétation rappeler l'histoire du site;
- Ajout de mobilier urbain et d'un éclairage adapté;
- Mise à niveau des terrains de pétanque;
- Aménagement d'un accès supplémentaire à la rivière

Un projet porteur d'histoire et d'avenir

« Ce projet rassembleur incarne notre volonté de préserver notre patrimoine tout en redonnant ce lieu aux citoyens. En intégrant un espace de mémoire dédié à la maison Moïse-Prégent, nous créons un pont entre le passé et le présent qui bénéficiera aux générations actuelles et futures. », mentionne le maire Éric Allard.

Karine Landerman, directrice générale du musée de la Maison LePailleur, a également souligné l'importance de cette initiative : « La maison Moïse-Prégent est un témoin clé du développement de Châteauguay. Préserver sa mémoire permet d'en faire un endroit où l'histoire demeure vivante et accessible à tous. »

Illustration conceptuelle du projet

L'illustration offre une vue d'ensemble des aménagements proposés, à titre d'inspiration.



Un projet réalisé par phase

La déconstruction de la maison est prévue pour 2025. Par la suite, les travaux d'aménagement se dérouleront progressivement, en synchronisation avec les travaux de remplacement des infrastructures liés à la séparation des eaux pluviales et sanitaires, prévus dans le PQI 2025-2029, pour une finalisation estimée vers 2028-2029.